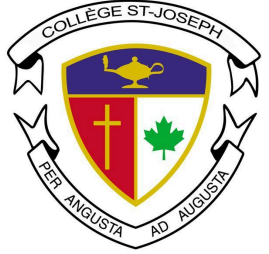


**COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE HULL
2024-2025**



Engagement communautaire

NOM: _____ **Gr:** _____

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

ENGAGEMENT veut dire que tu dois y mettre du dynamisme, faire preuve d'initiative et avoir de l'intérêt dans la réalisation de tes projets. Tu dois aussi assumer tes responsabilités. Quand tu dis oui, tu t'engages et tu dois t'impliquer jusqu'au bout !

COMMUNAUTAIRE veut dire que *tu peux t'impliquer auprès de ton entourage proche*, ton école primaire, le Collège, ton quartier, ta ville, ta région, dans les sports, etc.

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF (OSBL) veut dire que l'organisme ne génère aucun profit: tout l'argent est remis à la population. Par exemple, l'argent gagné par une maison de quartier va servir à organiser des activités pour les familles, l'argent gagné par une association contre le cancer sera utilisé pour la recherche, etc.

ORGANISMES À BUT LUCRATIF veut dire une entreprise qui génère des profits à l'employeur, par exemple les garderies familiales, les centres équestres et tous les commerces.

(BÉNÉVOLAT NON ACCEPTÉ)

Niveau	Bénévolat dans les Organismes communautaires	Bénévolat avec ta famille et ton entourage
Secondaire 1	3h00	2h00
Secondaire 2	10h00	0
Secondaire 3	10h00	0
Secondaire 4	10h00	0
Secondaire 5	10h00	0

Exigences du Collège	Oui	Non
5 heures ou 10 heures de bénévolat		
La moitié des heures faites pour le 10 février		
Le bilan de fin d'année		
L'élève a respecté les exigences du Collège en engagement communautaire		
Réussite	Échec	
Signature :		

